Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DU GRAND CONSEIL

La Commission de gestion présente son rapport sur la gestion 2009 du Conseil d'Etat

La Commission de gestion présente son rapport sur la gestion 2009 du Conseil d'Etat. Ce sont 39 observations qui ressortent de l'analyse approfondie de chaque département. Le rapport spécifique annoncé sur les problèmes rencontrés à la Police cantonale à l'automne 2008 est intégré à ce rapport annuel ; il contient cinq observations.

Dans ce rapport sur la gestion 2009, trois points peuvent être mises en évidence :

* Le rapport spécifique concernant la Police cantonale présente cinq observations liées à la gestion des ressources humaines et à la communication du Conseil d'Etat. La COGES demande au Conseil d'Etat de créer un véritable service des ressources humaines afin de réfléchir au suivi des chefs de service, de la procédure d'engagement jusqu'à la fin des rapports de service.

* Le suivi des rapports du groupe Impact. Lors de difficultés de relation entre un supérieur hiérarchique et son employé, le recours à ce groupe est conseillé. Or l'autorité d'engagement peut demander un rapport complémentaire et ne pas adhérer au rapport du groupe Impact. Comment, dès lors, respecter le travail du groupe Impact?

* Les dysfonctionnements de mise en oeuvre du système d'information des établissements de formation (SIEF). Le problème a enfin été pris au sérieux. Après les rapports de la COGES, et dans un travail de complémentarité avec la Commission des finances et la Commission thématique des systèmes d'information (CTSI) et suite à un audit externe et un rapport du CCF, des mesures ont été prises ; reste à savoir maintenant comment ce projet sera poursuivi.

Les autres observations concernent, entre autres, les prêts à risques garantis par l'Etat, le service hivernal et l'entretien bitumeux des routes, la grippe H1N1, l'établissement concordataire de détention administrative de Frambois, le contrôle des

expérimentations animales, le suivi des dossiers de la CAMAC, le regroupement de toutes les médiations, la sécurité des étudiants et des bâtiments scolaires, la création d'une nursery pour les employés de l'Etat habitant hors Lausanne.

Toutes ces observations n'ont pas d'autre but que d'améliorer le fonctionnement de l'Etat. Le travail de la Commission de gestion s'est passé dans de bonnes conditions tout au long de l'année.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 avril 2010

Anne-Marie Depoisier, présidente de la Commission de gestion, 079 637 26 08 ou 021 634 36 76

Annexe_Gestion 2009- Textes observations
Annexe_Gestion 2009 - RAPPORT FINAL